

TRANSITION ÉCOLOGIQUE AGENTICPE, LA VILLE VEUT

À Agen, la transition écologique est en marche, impulsée par un triptyque l'impulsion de Clémence Brandolin-Robert, première adjointe au maire en charge de cette

De notre journaliste :

Marie-Alix Hebrard

Décarboner, réduire et s'adapter. Trois mots qui résument l'accélération de la transition écologique initiée par la Ville d'Agen depuis 2020 et agissent comme les trois axes autour desquels s'articulent les actions initiées par la municipalité. Une transition et des actions portées notamment par Clémence Brandolin-Robert, 1^{er} adjointe au maire en charge de la transition écologique. Afin de promouvoir ces actions, la Ville lance le projet « Agenticpe ». Il a pour vocation d'informer les parties prenantes mais aussi d'inscrire ces actions dans une stratégie globale, durable et lisible en les formalisant dans des outils de communication tels qu'un rapport d'engagement, distribué à 25 000 exemplaires et un site internet dédié. « Le but est de donner de la lisibilité, un fil conducteur aux Agenais afin d'appréhender toutes les actions mises en place », explique Clémence Brandolin-Robert. « On met désormais à leur disposition tous les rapports d'études, les documents, les mesures qui nous permettent d'avancer

et d'adapter nos actions afin que chacun se sente inclus dans la démarche et constate l'efficacité des actions menées.»

La démarche Agenticpe réunit 29 engagements de mandats, chacun suivi par deux à trois indicateurs soit 82 indicateurs au total. Il est question ici d'adopter une vision globale, objectiver et de mesurer l'efficacité des actions menées, comme par exemple : l'ambition de créer des jardins urbains et d'encourager la végétalisation de l'espace urbain pour favoriser la biodiversité en ville et rafraîchir l'été (eng. 50, 51, 52, 61), la promotion d'une mobilité douce et alternative à la voiture individuelle (eng. 65, 66, 67, 68, 70, 7, 74, 76, 77), la valorisation des énergies positives en poursuivant la rénovation du patrimoine municipal et la réduction de consommation d'énergie en accélérant la politique de rénovation des logements (eng. 56, 57, 60, 62) et l'accompagnement des démarches de gestion et de valorisation des déchets, pour gagner en cadre de vie avec la mise en place des points d'apports volontaires et le projet de chaleur urbaine qui doit décarboner le territoire (eng. 24, 59). ☒



Ce 7 mars signalait le lancement de la démarche Agenticpe, afin de promouvoir les actions de la Ville d'Agen en faveur de la transition écologique.

QUELS AXES POUR QUELLES ACTIONS ?

S'adapter au changement climatique //

Face aux défis posés par le changement climatique, la végétalisation urbaine se positionne comme une solution efficace pour améliorer l'environnement et le bien-être des habitants des quartiers. En effet, les arbres jouent un rôle crucial en générant des zones d'ombre et en contribuant au rafraîchissement de la ville. Leur présence peut abaisser la température de surface jusqu'à 10°C et celle de l'air de 4°C. Sur l'objectif total des 5000 arbres devant être plantés par la Ville, le projet est déjà bien avancé grâce aux différentes réalisations urbaines. « Aujourd'hui, nous avons déjà 4285 arbres plantés », souligne l'adjointe. S'ajoute à ce projet le nouveau permis de végétaliser dont nous parlons déjà il y a quelques semaines dans nos colonnes et qui va consister à permettre aux Agenais de végétaliser leurs façades et devantures. Cependant, s'adapter au changement climatique ne se résume pas uniquement à planter des arbres. Cela implique également de repenser la conception des projets urbains. Ainsi, les nouveaux projets urbains intègrent désormais systématiquement la végétalisation, ainsi que le choix de matériaux favorisant une moindre absorption de chaleur et l'utilisation de revêtements de sol perméables pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Les décisions concernant ces projets urbains sont désormais orientées par des indicateurs tels que l'Indice de Chaleur Urbaine (ICU) et la perméabilité du sol sur lesquels s'appuie désormais la Ville pour ses objectifs d'aménagement. ☒

Décarboner //

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu majeur pour la Ville d'Agen. Dans cette optique, les nouvelles mobilités sont une solution clé pour réduire la pollution atmosphérique et sonore. En encourageant les modes de déplacement doux tels que la marche, le vélo ou les transports en commun, la Ville contribue à créer un environnement urbain plus écologique et paisible. De plus, la promotion du covoiturage et de l'autopartage urbain s'inscrit également dans cette démarche de décarbonation des mobilités. Par ailleurs, la municipalité travaille actuellement à la mise en place d'un réseau de chauffage urbain (RCU) alimenté par une énergie de récupération issue de l'incinération des déchets. Cette initiative permettra à de nombreux bâtiments de se passer de leur chaudière à énergie fossile, contribuant ainsi à la décarbonation de la ville. ☒

Réduire pour plus de sobriété //

La sobriété énergétique est un objectif prioritaire. Pour y parvenir, la municipalité s'engage dans le développement des énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments et l'optimisation de la gestion de l'eau. Ainsi, elle promeut activement la rénovation des logements anciens du centre-ville par le biais de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine ou schéma directeur immobilier. Cette opération, qui concerne les 300 bâtiments de la Ville et de l'Agglo, a pour objectif de questionner la pertinence du parc immobilier de la ville et de diagnostiquer tous les bâtiments avant de réduire les dépenses énergétiques et les dépenses de rénovations. « Pour ce schéma, nous avons mis la priorité sur les écoles », souligne Clémence Brandolin-Robert. Une décision a ensuite été prise en mars 2023 par la Ville : éteindre l'éclairage public entre 23h et 6h du matin, à l'exception des zones placées sous vidéosurveillance mais aussi à passer progressivement sur du 100% solaire grâce à l'installation de mats photovoltaïques. Cette mesure vise à favoriser une consommation plus sobre de l'énergie. Enfin, la Ville d'Agen souhaite également adopter un usage exclusif d'eaux non conventionnelles pour l'arrosage, contribuant ainsi à une gestion raisonnée et durable des ressources en eau. « Nous sommes dans une démarche de réduction de consommation de l'eau potable et des ponctions faites dans Garonne », développe l'élu. « Pour ce faire, nous sommes actuellement sur un projet expérimental de filtre, en partenariat avec l'IFTS, afin de pouvoir utiliser les eaux usées pour les espaces verts et les études de faisabilité sont d'ores et déjà concluantes. » Des études de forage de puits sur Jean-Bru sont d'ailleurs elles aussi en cours d'étude. ☒

À AGEN : AVEC PASSER LA SECONDE

d'actions : décarbonner, réduire et s'adapter. Sous transition, la Ville déploie le projet Agenticipé pour informer et engager les citoyens.



La liste complète des actions envisagées et menées par la Ville //

- 24 - Modifier progressivement la collecte des ordures ménagères en cœur de ville
- 35 - Faire de nos écoles les ambassadeurs du « bien manger » local
- 36 - Faire de nos écoles des acteurs de la transition écologique
- 43 - Faire des conseils de quartier de véritables animateurs de la transition écologique
- 46 - Planter 5 000 arbres et arbustes sur la ville
- 49 - Transformer la place Armand Fallières en véritable parc urbain
- 50 - Créer de nouveaux jardins urbains
- 51 - Rafraîchir la ville en été
- 52 - Favoriser la biodiversité en ville
- 53 - Piétonniser les quais du Canal
- 54 - Faire de la base fluviale d'Agen un véritable port de plaisance
- 55 - Relancer le projet de réhabilitation du seuil de Beauregard
- 56 - Construire un nouveau Centre Technique commun à énergie positive
- 57 - Poursuivre la rénovation du patrimoine municipal et les travaux d'économies d'énergie
- 58 - Basculer progressivement les éclairages en LED
- 59 - Créer un réseau de chaleur sur Agen-Sud
- 60 - Favoriser la construction d'un écoquartier autour de l'avenue Henri-Barbusse
- 61 - Encourager la végétalisation des toitures et des façades
- 62 - Accélérer la politique d'incitation à la rénovation de logements
- 63 - Rénover les cités Rodrigues et Passelaygues
- 65 - Créer une ceinture douce autour du centre-ville
- 66 - Faire la voie cyclable reliant le cœur de ville à Passeligne
- 67 - Créer une voie coulée verte cyclable à Armandie
- 68 - Créer une voie douce sécurisée et végétalisée sur le pont de la Libération
- 70 - Déployer des parkings-vélos
- 73 - Densifier la desserte du cœur de ville par un réseau de navettes électriques
- 74 - Expérimenter un parking-relais (P+R) au centre de Congrès
- 76 - Un réseau de bus attractif, rapide et nerveux
- 77 - Favoriser les nouveaux modes de déplacement collectif